

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

**Histoire Critique De L'Etablissement De La Monarchie
Françoise Dans Les Gaules**

Dubos, Jean Baptiste

Amsterdam, 1735

Chapitre VI. Conquête du Royaume des Turingiens par les Rois des
Francs.

urn:nbn:de:gbv:45:1-2964

commander les Armées de son pere; c'est-à-dire, prêter son nom & ses auspices à ceux qui les commandoient véritablement, & qui ne se disoient que ses Lieutenans.

LIV. V.
CHAP. V.

CHAPITRE VI.

Conquête du Royaume des Turingiens par les Rois des Francs.

MA premiere intention étoit d'observer encore l'ordre des tems que j'ai suivi jusques ici, & de rapporter tous les événemens dont je dois parler en écrivant l'Histoire des acquisitions faites par les Successeurs de Clovis jusques en cinq cens quarante, sur l'année où les événemens sont arrivés. J'ai déjà dit que ces acquisitions consistoient dans la conquête du Royaume des Turingiens, dans celle du Royaume des Bourguignons, & dans l'occupation de toutes les contrées que les Ostrogots tenoient dans la Germanie & dans les Gaules, faite en vertu de la cession de ces Barbares. Mais deux réflexions m'ont fait changer d'avis, & m'ont déterminé à faire de chacune de ces trois acquisitions une Histoire particuliere, & qui ne fut pas interrompue par le récit d'aucun événement qui appartint à l'Histoire d'une des deux autres conquêtes.

CH. VI.

La premiere a été, que le Lecteur feroit une idée plus claire & plus distincte de chacune de ces acquisitions, lorsqu'il en liroit l'Histoire écrite sans aucune inter-

ter-



LIV. V.
CH. VI.

interruption. La seconde, c'est que la date de la plupart des événemens, qui entrent dans l'Histoire de ces acquisitions, est incertaine, & qu'il auroit fallu, si j'avois suivi l'ordre des tems, entrer, pour tâcher à la fixer, dans plusieurs discussions ennuyeuses & assez inutiles par rapport à mon objet principal. Il est de rechercher comment les Francs se sont introduits dans les Gaules, & comment ils y ont gouverné les Provinces où ils se sont rendus les maîtres; mais non de discuter, comme le seroit un Auteur qui auroit la Chronologie pour son objet principal, en quelle année précisément ils ont occupé une telle ou une telle Cité. J'ai donc toujours crû que mon projet me dispensoit de cette discussion, à moins que la date d'un événement ne dût donner des lumières sur la manière dont il étoit arrivé. Ainsi je vais faire une Histoire suivie de chacune des trois acquisitions dont il s'agit, & je ne l'interromprai point en la coupant par le récit des événemens qui lui sont étrangers, & qui peuvent être arrivés entre le tems où elle a commencé, & le tems où elle a été achevée. Commençons par l'Histoire de la conquête du Royaume des Turingiens.

Nous avons vû que les Turingiens de la Germanie, étoient une Nation qui avoit eu anciennement sa demeure au-delà de l'Elbe. Dans le cinquième siècle, & lorsque les Peuples qui habitoient sur la frontière de l'Empire Romain, eurent déserté leurs propres pays pour s'emparer de son

ter-



territoire, les Nations dont la patrie étoit au-delà du pays occupé précédemment par les Peuples conquérans, s'avancèrent dans ce pays abandonné, ou réduit du moins à un petit nombre d'habitans. Elles s'en mirent en possession. Ce fut sans doute à la faveur de la transmigration arrivée quand les Francs quitterent la Germanie pour venir s'établir dans les Gaules, que nos Turingiens passerent l'Elbe, & qu'ils vinrent de leur côté s'établir sur la gauche de ce fleuve. Suivant les apparences, ce fut alors qu'ils s'associerent avec les Varnes & avec les Herules. Nous avons vû que dès les premières années du sixième siècle, ces trois Nations étoient déjà unies, & qu'elles ne faisoient qu'une même société. Le Peuple composé de ces trois Nations s'empara donc d'une partie de l'ancienne France, que ses habitans réduits à un petit nombre d'hommes par le départ de leurs Compatriotes qui étoient venus s'établir dans les Gaules, n'étoient plus en état de bien défendre. C'aura été dans cette occasion que le Peuple dont nous parlons, aura commis contre les Francs tous les excès de cruauté & de barbarie que lui reproche le Roi Thierrî dans un discours que nous rapporterons en sa place. Les Turingiens occuperent encore plusieurs pays de la Germanie intérieure, qui d'un côté étoient contigus à l'ancienne France, & de l'autre, s'étendoient au-delà de l'Unstrut, & venoient peut-être jusques au Nécre. Quoiqu'il en ait été, leur Monarchie, qui s'étoit accrue aussi promptement

dans

LIV. V.
CH. VI.

dans la Germanie, que la Monarchie Françoise s'étoit accrûe dans les Gaules, étoit devenuë si confiderable, que Théodoric, qui en Occident tenoit alors le premier rang dans la société des Nations, avoit donné une de ses nièces à Hermanfroi un de leurs Rois, & frere des deux autres, qui se nommoient l'un Badéric, & l'autre Berthier. La Lettre de Théodoric à ces Rois, que nous avons rapportée, & la connoissance que nous avons des intérêts des Princes qui regnoient au commencement du sixième siecle, font voir que les Turingiens devoient avoir beaucoup de jalousie de la puissance des Francs, & que les Francs de leur côté devoient regarder les Turingiens comme le premier obstacle qu'ils trouveroient dès qu'ils feroient une démarche pour s'agrandir encore. Il n'est donc pas étonnant que les fils de Clovis aient attaqué en premier lieu une Puissance qui ne pouvoit pas manquer d'être bien-tôt un ennemi déclaré. Voici, suivant Grégoire de Tours, ce qui arriva vers l'année cinq cens seize entre les Turingiens & Thiéri, qui avoit dans son Partage les Etats de Sigebert Roi de Cologne, dont une partie étoit au-delà du Rhin.

(1) » Le Royaume des Turingiens a-
» voit

(1) Porro tunc apud Toringos tres fratres regnum Gentis illius retinebant, id est, Badericus, Herminfredus, atque Bertharius. Denique Herminfredus fratrem suum Bertharium vi opprimens interfecit. Is moriens Radegundam filiam orphanam dereliquit. Reliquit autem & alios filios de quibus in sequentibus scribemus. Herminfredi vero uxor iniqua atque

voit d'abord été partagé entre trois freres, Badéric, Hermanfroi & Berthier. Mais quelque tems après Hermanfroi se défit de Berthier qui laissa des fils & une fille nommée Radegonde. Nous raconterons dans la suite les aventures de ces orphelins. Amalberge nièce de Théodoric Roi des Ostrogots, & femme d'Hermanfroi, étoit injuste & cruelle; & après avoir engagé son mari à se défaire de Berthier, elle vint encore à bout de le porter à faire le même traitement à Badéric. Un jour elle ne fit couvrir que la moitié de la table d'Hermanfroi, & lorsqu'il demanda la raison de cette bizarerie, elle lui répondit que la table d'un Roi qui n'avoit que la moitié d'un Royaume ne devoit point être autrement servie. Ce trait & plusieurs autres semblables firent prendre enfin à Hermanfroi la résolution de se défaire du frere qui lui restoit. Pour l'exécuter

,, plus

erudelis, Amalberga nomine, inter hos fratres bellum civile disseminat. Nam veniens quadam die vir ejus ad convivium, mensam mediam operatam repperit. Talibus & similibus his permotus contra fratrem confurgit, ac per occultos nuntios Theodoricum Regem ad eum persequendum invitat, dicens: Si hunc interficis, regionem hanc pari sorte dividemus. Ille autem gavisus hæc audiens, cum exercitu ad eum diiigit, conjunctique simul fidem sibi invicem dantes egressi sunt ad bellum, configentisque cum Baderico exercitum ejus adterunt, ipsumque obtruncant gladio, obtenta victoria, Theodoricus ad propria est reversus. Provanus Herminfredus oblitus fidei suæ, quod Theodoricus indulgere pollicitus est, implere despexit, orataque est inter eos gravis inimicitia. Greg. Tur. lib. hist. 3. capite quarto.



LIV. V.
CH. VI.

» plus sûrement , il fit proposer à Thierr
 » une ligue offensive contre Badéric. Les
 » conditions qu'Hermanfroi faisoit offrir,
 » étoient , qu'après qu'on se seroit défait
 » de Badéric , on partageroit par égales
 » portions les Etats de ce Prince. Le Roi
 » des Francs agréa le Traité proposé ; &
 » s'étant mis à la tête de son Armée, il
 » joignit Hermanfroi. Les deux Alliés a-
 » près avoir juré l'observation du Traité
 » conclu en leur nom, marcherent aussi-
 » tôt contre Badéric, qui fut défait & tué
 » dans une action de guerre. Thierr re-
 » vint aussi-tôt dans ses Etats, comptant
 » qu'Hermanfroi, dès qu'il seroit tranquil-
 » le possesseur du Royaume des Turin-
 » giens, lui en livreroit la moitié. Mais
 » Hermanfroi aussi méchant allié que mau-
 » vais frere, ne vit pas plutôt les Francs
 » éloignés, qu'il ne voulut plus entendre
 » parler de l'accomplissement de ses pro-
 » messes. Cette perfidie alluma une haine
 » violente entre nos deux Princes.

Nous insererons ici à ce sujet une re-
 flexion dont il est à propos de rappeler de
 tems en tems le souvenir en lisant l'Histo-
 re du sixième siecle & celle des siecles sui-
 vans. C'est que la guerre ne se faisoit
 point alors entre les Barbares avec des trou-
 pes réglées, comme elle se fait aujourd'hui
 entre nos Princes. Si cela eût été, les
 choses ne se seroient point passées comme
 on a vû qu'elles se passerent. Thierr se-
 roit resté dans le pays conquis jusques à ce
 que la portion qu'il en devoit avoir, eût
 été réglée, supposé qu'elle ne le fût point
 dé-

déjà par le Traité; & il s'en seroit mis incontinent en possession. Mais commes nos Rois n'avoient alors qu'un petit nombre de troupes soudoyées, & que le gros de leurs Armées étoit composé de cette espèce de troupes, que nous appellons des Milices, le Camp de Thierrî qu'Hermanfroi amusoit de belles paroles, se sera séparé, dès qu'il aura vû la guerre terminée. A quelque tems de là Hermanfroi qui avoit pris ses mesures avec les Sujets de son frere, aura déclaré que ses Sujets, dont il n'étoit pas le maître, ne vouloient point absolument que leur Royaume fût démembré, & qu'il lui étoit impossible, quelque envie qu'il eût d'accomplir les Traités, d'en remettre aucune Province au Roi des Francs. Thierrî qui avoit été assez fort pour battre étant joint avec la moitié des Turingiens, l'autre moitié de cette Nation, n'aura pas trouvé que seul il le fût assez pour attaquer toute la Nation réunie désormais sous un seul & même Chef. Ainsi quelque grand que pût être son ressentiment, il lui aura fallu, pour le satisfaire, attendre d'autres tems. Voilà pourquoi ce Prince aura été plusieurs années sans tirer raison du manquement de parole d'Hermanfroi. Il n'aura pû en tirer raison, qu'après avoir engagé quelqu'un des Rois ses freres dans sa querelle. Que Thierrî ait fait avec ses seules forces sa premiere expédition dans le pays des Turingiens, on n'en sauroit douter. Grégoire de Tours ne dit point que dans cette expédition-là Thierrî ait été secouru par



LIV. V.
CH. VI.

aucun de ses freres; & ce qui le prouve davantage, c'est que ce Prince, ainsi que nous le verrons, ne parla du manquement de parole d'Hermanfroi, que comme d'un outrage particulier, & fait à lui seul, lorsqu'il voulut engager Clotaire & les Francs du Partage de ce Prince, à joindre leurs armes aux siennes pour tirer raison de la perfidie du Roi des Turingiens. Quant à Childebert, il prit si peu de part, même à la seconde expédition de Thiéri dans le pays des Turingiens, qu'on voit bien qu'il n'en avoit pas eu dans tout ce qui s'étoit passé à l'occasion de la premiere.

Procope, dont nous rapportons ci-dessous le passage, dit positivement que les Francs n'entreprirent leur seconde expédition contre les Turingiens, qui est celle dont nous avons désormais à parler, qu'après la mort de Théodoric Roi des Ostrogots, arrivée en cinq cens vingt-six. Suivant ce qui paroît, en lisant avec réflexion la narration de Grégoire de Tours, & suivant le sentiment de nos Annalistes modernes les plus exacts, ce ne fut qu'en cinq cens vingt-neuf que Thiéri fit sa seconde guerre contre les Turingiens. Je crois même qu'on pourroit ne placer cet événement que dans l'année cinq cens trente. En effet, cette guerre qu'on voit bien par la nature des événemens qui la terminèrent, n'avoir pas été bien longue, duroit encore quand Childebert fit dans l'Auvergne, qui appartenoit au Roi Thiéri son frere, l'invasion dont nous parlerons dans la suite. Or Childebert qui ne resta

Annales
Franc.
Ruinarti.

que quelques jours en Auvergne, fut au sortir de cette Contrée faire la guerre à Amalric Roi des Visigots, qui survécut peu de tems à la rupture, & qui néanmoins, comme on le verra, ne mourut qu'en cinq cens trente & un.

LIV. V.
CH. VI.

Voici le récit que fait l'Historien Ecclésiastique des Frans de leur seconde expédition dans le pays des Turingiens, & qui suit dans cet Auteur la narration de la première entreprise des fils de Clovis contre les Bourguignons, laquelle, comme on le dira, fut faite en cinq cens vingt-trois.

(1) „ Thierri ayant toujours conservé
„ un vif ressentiment du manquement de
„ parole d'Hermanfroi, il engagea Clotai-
„ re son frere dans le dessein qu'il avoit
„ for-

(1) Post Theodericus non immemor perjurii Herminfredi Regis Thoringorum, Chlotachium fratrem suum in solatium suum evocat, & adversus eum ire disponit, promittens Regi Clotachario partem prædæ, si eis munus victoriæ divinitus conferretur. Convocatis igitur Francis, dixit ad eos: Indignamini, quæso, tam meam injuriam quam interitum patrum vestrorum; ac recolite Thoringos quondam super parentes nostros violenter advenisse, ac multa illis inutilis mala, qui datis obfidibus cum his pacem inire voluerunt, sed illi obfides ipsos diversis mortibus peremerunt; & inruentes super parentes nostros, omnem substantiam abstulerunt.... Nunc autem Herminfredus quod mihi pollicitus est fefellit, & omnino hæc adimplere dissimulat... Quod illi audientes, de tanto scelere indignantes, uno animo eademque sententia Thoringiam petiverunt. Theudericus vero Chlotachium fratrem suum & Theudeberitum filium in solatium adsumens, cum exercitu abiit. Thoringi vero venientibus Francis dolos preparant. In Campo enim, &c. *Gr. Tur. hist. lib. 3. cap. septimo.*

LIV. V.

CH. VI.

„ formé d'en tirer raison, en promettant
 „ à ce frere la moitié de tout ce qu'on
 „ prendroit sur les Turingiens. Quand
 „ les Francs Sujers des deux freres furent
 „ assemblés, Thiéri leur dit: Mes amis,
 „ allons venger à la fois l'affront que m'a
 „ fait Hermanfroi, & le traitement inhu-
 „ main que les Turingiens ont fait autre-
 „ fois à nos parens. Auriez-vous oublié
 „ que le Turingien les ayant attaqués
 „ quand ils ne s'y attendoient pas, il ex-
 „ erça contre eux toutes les cruautés ima-
 „ ginables. Ce fut inutilement qu'ils de-
 „ manderent la paix, & qu'ils envoyerent
 „ des ôtages. Le Turingien fit mourir
 „ les ôtages mêmes par divers genres de
 „ tourmens affreux. Ensuite il entra dans
 „ notre patrie où il mit tout à feu & à
 „ sang, poussant la barbarie jusques à fen-
 „ dre les jambes des enfans pour les pren-
 „ dre aux branches des arbres. Ce cruel
 „ ennemi n'attachat-il pas encore plus de
 „ deux cens jeunes filles sur des chevaux
 „ sous le flanc desquels il avoit lié des épe-
 „ rons qui les piquoient sans cesse, de
 „ maniere que ces animaux devenus fu-
 „ rieux, s'emportoient à travers les bois
 „ les plus fourrés, qui bien-tôt avoient mis
 „ en piece nos malheureuses victimes.
 „ Plusieurs Francs furent liés aux jantes
 „ des roues de leurs propres chariots que
 „ notre ennemi surchargeoit encore, &
 „ qu'il faisoit ensuite rouler par des che-
 „ mins où il avoit mis auparavant des so-
 „ lives en travers. Après que ces in-
 „ fortunés avoient eu les os rompus, on
 „ les

„ les exposoit tout vivans aux chiens & Liv. v.
 „ aux vautours, afin qu'ils devinssent la Ch. VI.
 „ proye de ces animaux, contre qui leurs
 „ bras ne pouvoient plus les défendre.
 „ D'ailleurs vous n'ignorez pas qu'Her-
 „ manfroi a manqué à ce qu'il m'avoit so-
 „ lemnellement promis, & qu'il n'a point
 „ voulu accomplir ce qu'il étoit obligé
 „ d'effectuer. Marchons sous les auspices
 „ du Dieu des Armées & de la Justi-
 „ ce, pour tirer raison de tant d'outrages
 „ & de tant d'iniquités". Les Francs é-
 „ chauffés par ce qu'ils venoient d'entendre,
 répondirent tous d'une voix, qu'ils étoient
 prêts à suivre Thierry, s'il vouloit les mener
 dans la Turinge. Il se mit donc en
 campagne, ayant avec lui Théodebert son
 fils, & Clotaire son frere. Quand les Tu-
 ringiens eurent appris que les Francs ve-
 noient les attaquer, ils eurent recours,
 pour se défendre, à toutes les ruses de
 guerre. Voici une de leurs inventions.
 Ils creusèrent d'espace en espace, dans le
 terrain qui étoit à la tête de leur camp,
 des fossés assez profondes, dont ils recou-
 vrirent si bien les ouvertures avec du ga-
 zon & des branchages, qu'il étoit difficile
 de s'appercevoir qu'il y eût-là des pièges.
 En effet, lorsque les Francs vinrent pour
 charger leur ennemi, il y en eut plusieurs
 dont les chevaux mirent les pieds dans ces
 trous, & s'abbatirent; ce qui d'abord cau-
 sa bien du désordre. Mais les Francs ap-
 prirent facilement à reconnoître les endroits
 où la terre avoit été remuée, & l'atten-
 tion qu'ils apportèrent à les éviter, ne les



LIV. V.
CH. VI.

empêcha point de charger l'ennemi avec tant d'impétuosité, que bien-tôt ils l'eurent mis en fuite (1). Hermanfroi abandonna le champ de bataille des premiers, & suivi de quelques-uns des siens, il se retira, marchant toujours sans s'arrêter, jusques à ce qu'il fût arrivé sur la rive gauche de l'Unstrudt. C'est une riviere qui traverse le canton de l'Allemagne, qui s'appelle encore aujourd'hui le Land-Graviat de Turinge, & qui se jette dans la Sale, dont l'Elbe reçoit les eaux. Les Turingiens se rallierent bien sur les bords de l'Unstrudt, mais ils furent défaits une seconde fois par les Francs qui les avoient suivis. Il arriva même qu'il se noya un si grand nombre des vaincus dans l'Unstrudt qu'ils vouloient traverser pour se sauver, que leurs corps servirent de pont aux Francs pour la passer. Après une victoire si complete, ils soumirent tout le Royaume des Turingiens.

Clotaire ramena avec lui Radégonde fille de Berthier, & même il épousa cette Princesse. Mais Clotaire ayant fait tuer à quelque tems de-là le frere de cette Reine, elle se sépara d'avec lui, & se consacra au service de Dieu en prenant l'habit de

(1) Denique Thuringi cum se cadi vehementer viderent, fugato præ timore Herminfredo Rege eorum, terga vertunt, & ad Onestrudem fluvium usque perveniunt. Ibiq; tanta cædes ex Thuringis facta est, ut alycus fluminis-cadaverum congerie repletetur, & Franci tanquam per pontem aliquem super ea in litus ulterius transirent. Parrata ergo victoria, regionem illam capessunt, & in suam redigunt potestatem. *Ibidem.*

de Religieuse dans le Monastere de Sain- Liv. v.
 te Croix de Poitiers qu'elle avoit fait bâ- CH. VI.
 tir, & où elle mourut en odeur de sain-
 teté.

Tandis que les deux Rois Francs étoient encore dans le pays des Turingiens, continue Grégoire de Tours, Thierrî voulut se défaire de son frere. Les embuches qu'il lui dressa, furent découvertes, & ne réussirent point. Mais Hermanfroi tomba dans le piège que le Roi Thierrî lui avoit tendu. Le Roi des Turingiens s'étoit sauvé de la déroute de l'Unstrudt, & Thierrî qui le craignoit toujours, lui fit proposer une entrevûe, & il lui envoya même un sauf-conduit en bonne forme. Hermanfroi qui se flatoit d'obtenir quelque chose de Thierrî, vint le trouver, & il en fut reçu avec bonté. On lui fit même de riches présens. » Il arri-
 » va (1) cependant un jour que ces deux
 » Princes s'entretenoient ensemble en se
 » promenant sur les ramparts de la Ville
 » de Tolbiac, qu'un inconnu poussa si ru-
 » dement Hermanfroi, qu'il le fit tomber
 » du haut en bas, & que ce Prince mou-
 » rut de sa chute à l'instant. Je ne fais
 » point, ajoûte à ce récit Grégoire de
 » Tours, le nom de celui qui le poussa,
 » mais

(1) Factum est autem quadam die, dum per muros civitatis Tulbiacensis confabularentur, à nescio quo impulsus, de altitudine muri ad terram corruit, ibique spiritum exhalavit. Sed quis eum inde dejecerit ignoramus. Multi autem adserunt Theodorici in hoc dolum maxime paruisse. *Ibid. cap. octavo.*



LIV. V.
CH. VI.

„ mais bien des gens accuserent Thierr
 „ d'avoir fait faire le coup.

Je le croirois d'autant plus volontiers, qu'il semble en lisant notre Histoire, que Clovis eût transmis à chacun de ses fils l'envie d'être le seul maître des Gaules, & sa jalousie contre les autres Princes ses plus proches parens. Nous venons de voir Thierr attenter sur la personne de son frere Clotaire, & nous allons voir bien-tôt une autre marque du peu d'intelligence qui étoit entre les fils de Clovis. Ce qu'il y eut de plus funeste pour les Gaules, ce fut que ces Princes transmirent à leurs descendans les sentimens qu'ils avoient hérités de leur pere. Voilà ce qui fut la cause de tant de guerres civiles qui affligèrent les Gaules dans le sixième, le septième & le huitième siècles, & qui les mirent en un état pire que celui où les invasions des Barbares, & les autres fleaux du cinquième siecle les avoient réduites. En effet, en lisant avec attention nos Annales, on est bien-tôt persuadé que Charlemagne trouva les Gaules plus dévastées, & leurs habitans bien plus grossiers & bien plus féroces, que Clovis ne les avoit trouvés.

Avant que de raconter l'entreprise que Childebert fit sur les Etats de Thierr, durant que le dernier se rendoit maître de la Turinge, il est bon de rapporter ce que Procope dit concernant cette conquête.
 (1) „ Theodoric Roi des Ostrogots étant
 „ mort

(1) Post Theoderici obitum, Franci nemine jam ob-

» mort en l'année cinq cens vingt-fix, les Liv. V.
 » Francs persuadés que désormais person- CH. VI.
 » ne ne traverseroit plus leurs entreprises,
 » attaquerent les Turingiens, & après s'é-
 » tre défaits d'Hermanfroi le Roi de ce
 » Peuple, ils se l'assujettirent. La Reine
 » Amalberge femme de ce Prince infor-
 » tuné, se sauva avec leurs enfans, & se
 » retira avec eux auprès de son frere
 » Theodat, qui étoit déjà l'un des prin-
 » cipaux Chefs de la Nation des Ostro-
 » gots.

Venons présentement à ce que dit Gré-
 goire de Tours immédiatement après avoir
 parlé de la mort d'Hermanfroi. (1), Tan-
 dis que Thierry étoit encore dans la Tu-
 ringe, le bruit qu'il y avoit été tué se
 répandit en Auvergne. Aussi-tôt Arca-
 dius l'un des Sénateurs de cette Cité,
 invita Childebert à venir s'en rendre
 maître. Childebert entra donc dans le
 pays; mais le jour qu'il descendit dans
 la Basse Auvergne, il fit un brouillard si
 épais, qu'un homme ne voyoit (2) pas
 » cin-

obfistente, Toringos bello adorti, ipsorum Regem
 Hermenefridum interficiunt, ac totam gentem in di-
 tionem subjungunt suam. Hermenefridis uxor cum
 liberis elapsa ad fratrem suum tunc temporis Ostro-
 gothorum Archonta se recepit. *Proc. de bell. Goth. lib.*
pr. cap. decimo-tertio.

(1) Cum autem Theodoricus adhuc in Thuringia
 esset, Arvernis sonuit eum interfectum esse. Arca-
 dius quoque unus ex Senatoribus Arvernis, Childe-
 bertum invitavit ut regionem illam deberet accipere,
 &c. *Gr. Tur. hist. lib. 3. cap. nono.*

(2) Tantaque in illa die condensa fuit nebula, ut
 nihil super duabus jugeri partibus discerni posset. Di-



LIV. V.
CH. VI.

» cinquante pas devant lui. Cela fut pris
 » à mauvais augure, parce que ce Prince
 » s'étoit d'avance fait un plaisir du beau
 » coup d'œil que fait la Limagne pour
 » ceux qui descendent la Montagne, &
 » qu'il paroïsoit que la Providence vou-
 » lut lui refuser la satisfaction qu'il s'étoit
 » promise". Arcadius trouva néanmoins
 le moyen d'introduire Childebert dans
 Clermont, en rompant la ferrure d'une
 des portes de la Ville qu'on avoit fermées.
 Mais ce Prince n'y resta point long-tems,
 car à peine y étoit-il entré, qu'on apprit
 que Thiéri se portoit bien, & même
 qu'il revenoit victorieux. Aussi-tôt Chil-
 debert évacua l'Auvergne, & il s'en fut
 en Espagne pour tirer leur sœur Clotilde
 de l'état malheureux où elle gémissoit; car
 cette Princesse qui avoit épousé Amalaric,
 fils d'Alaric second Roi des Visigots, étoit
 cruellement persécutée par son mari en hai-
 ne de la Religion Catholique qu'elle pro-
 fessoit. Il n'y avoit point de mauvais trait-
 temens que n'effusiât cette infortunée. Quand
 elle alloit à l'Eglise, Amalaric faisoit jeter
 sur elle du fumier & toute sorte d'ordure; en-
 fin il la battit si cruellement, qu'il la fit sai-
 gner, & qu'elle envoya à Childebert un
 linge teint du sang qu'avoient fait sortir les
 coups qu'elle avoit reçus. Voilà ce qui
 acheva de le déterminer à faire sa premie-
 re expédition en Espagne, où il marcha à
 la tête de la même Armée qui l'avoit sui-

vi

*vere enim erat solitus Rex: Velim inquam Arvernani
 Lemanicem, quæ tantæ jucunditatis gratia resulgereditur,
 oculis cernere. Sed non hoc illi à Deo con-
 cessum, &c. Gr. Thr. hist. lib. 3. cap. 1010.*

vi dans son entreprise sur l'Auvergne. A-Liv. V.
 malaric fuit toujours devant les Francs; CH. VI.
 cependant il ne-laissa pas d'être tué. Il
 se fauvoit de Barcelonne à l'approche des
 Francs, qui le suivoient toujours; & dé-
 ja il étoit prêt de monter sur un vaisseau,
 lorsqu'il se souvint qu'il avoit laissé dans
 le Palais où il avoit logé, une partie de
 ses pierres. Aussi-tôt il y retourna pour
 les prendre; mais quand il voulut regagner
 le port, ses propres troupes soulevées lui
 barrierent le chemin. Là-dessus il prit le
 parti de se refugier dans une Eglise; & il
 étoit prêt d'y entrer, quand il fut tué d'un
 coup de javelot lancé par un des mutins.
 Ce fut ainsi que périt le Roi Amalaric en-
 viron cinq ans après qu'il eut commencé
 à regner sur les Visigots, ce qui n'arriva
 qu'après la mort du grand Theodoric son
 ayeul, qui comme nous avons eu déjà l'oc-
 casion de le dire, décéda l'année de Jesus-
 Christ cinq cens vingt-six.

Childebert après avoir fait un riche bu-
 tin, & délivré sa sœur, se mit en che-
 min avec elle pour la ramener dans sa
 patrie; mais cette Princesse mourut du-
 rant le voyage, je ne fais par quel acci-
 dent. Son corps fut apporté à Paris où
 il fut inhumé auprès de celui de Clovis
 son pere. Parmi les thrésors que Chil-
 debert rapportoit de son expédition, il y
 avoit plusieurs piéces d'orfèvreries à l'u-
 sage des Eglises, & entre autres vingt
 boîtes à mettre les livres des Evangiles,
 quinze patènes & soixante calices. Tou-
 tes ces piéces étoient d'or massif & enri-
 chies.



LIV. V.
CH. VI.

chies de pierreries. Il eut une grande attention à les faire bien tenir & bien garder, & dans la fuite il en fit présent aux Eglises de son Royaume. Nous observerons ici que Grégoire de Tours obmet de dire qu'Amalaric, avant que de s'enfuir à Barcelonne, avoit, comme on le va voir, perdu une bataille auprès de Narbonne.

Voici comment Procope raconte le détail de cette guerre. (1) „ Amalaric fut „ la victime du ressentiment de ses beaux- „ freres. Il étoit Arien, & il maltraita „ la Reine sa femme qui faisoit profession de la Religion Catholique, & „ qui ne vouloit point apostasier, non „ seulement en l'empêchant d'exercer le „ culte de sa Religion, mais encore en „ lui faisant bien d'autres outrages. Enfin „ cette Princesse poussée à bout, en porta ses plaintes à Théodebert son frere. „ Voilà donc la guerre allumée entre les „ Francs

(1) Postea Amalaricus offensus suæ conjugis fratri, poenas graves persequitur. Cum enim uxorem recte de Deo sentientem Ariana ipse imbutus hæresi, non modo consuetis uti cæremoniis, & in divino cultu instituta patria vetaret sequi, sed indignis etiam modis acciperet nolentem ad suæ sectæ ritus accedere, hæc ferre non valens mulier, Theodeberto fratri rem totam edidit. Hinc orto Germanos inter & Visigothos bello ac prælio pertinacissime inito, victus Amalaricus, non sine magna suorum strage, obiit, & quantacunque Pars Galliarum Visigothis obvenerat, eam obtinuit. Qui cladi superfuert, ex Gallia cum uxore libere egressi, in Hispaniam ad Theudim jam palam tyrannum se receperunt. Ita Gallia in Gothorum & Germanorum dittonem venit. Procop. de bell. Goth. lib. pr. cap. decimo tertio.

» Francs & les Visigots. Il se donna en-^{LIV. V.}
 » tre eux une bataille très-opiniâtrée, qui^{CH. VI.}
 » coûta la vie à un grand nombre de Vi-
 » sigots & à leur Roi Amalaric. Les
 » Francs se rendirent maîtres ensuite de
 » la plus grande partie de la portion des
 » Gaules que les Visigots avoient recou-
 » vrée. Ceux d'entre ces derniers qui
 » échaperent à l'épée des vainqueurs, se
 » retirèrent en Espagne auprès de Theu-
 » dis, qui avoit déjà levé l'étendart de la
 » révolte, & ils y emmenerent avec eux
 » leurs femmes & leurs enfans. Voilà
 » comment les Gaules vinrent au pou-
 » voir des Francs & des Gots.

Il y a deux ou trois observations à fai-
 re sur cet endroit de Procope. La pre-
 miere est, que ses Copistes déjà tant de
 fois repris, ont fait encore ici une lour-
 de faute, en écrivant *Theodebert* au lieu
 de *Childebert*. Procope qui pouvoit être
 encore en Italie lorsque Théodebert y fit
 l'expédition dont nous parlerons dans la
 suite, a fût certainement que ce Prince
 n'étoit pas fils de Clovis, mais son petit-
 fils, & par conséquent qu'il étoit neveu
 de Clotilde fille de Clovis, & non pas
 frere de cette Clotilde. Notre Historien
 ne pouvoit pas ignorer non plus que ce
 n'étoit pas Théodebert, qui sept ou huit
 années avant que de venir en Italie, a-
 voit fait dans l'Espagne citérieure la guer-
 re où Amalaric avoit été tué; mais que
 c'étoit Childebert oncle de Théodebert.
 Ainsi l'on ne fauroit sans injustice mettre
 cette faute sur le compte de notre Histo-



rien, & l'on doit l'attribuer à ses Copistes, avec d'autant plus de confiance, qu'il ne faut pas changer beaucoup de lettres pour faire *Theodebert de Childebert*.

Ma seconde observation roulera sur ce que Procope n'a point eu l'intention de dire que ce fut l'année même de la mort d'Amalaric, que les Francs recouvrent tout ce que les Visigots avoient repris sur eux après la mort de Clovis; mais seulement que ce fut durant le cours de la guerre commencée pour venger les outrages faits à la Reine Clotilde, qu'arriva cet événement. En effet ce fut dès l'année cinq cens trente & un, que Childebert fit sa première campagne contre les Visigots, & qu'Amalaric fut tué, comme on le voit par un passage d'Isidore que voici: (1)

» L'année de Jesus-Christ cinq cens vingt-
 » six, & la neuvième année de l'Empereur Justin premier, qui étoit monté
 » sur le trône de Constantinople en cinq
 » cens dix-huit, Théodoric Roi d'Italie y
 » mourut. Après la mort de ce Prince,
 » Amalaric son petit-fils regna sur les Visigots
 » durant cinq ans. Amalaric ayant
 » alors perdu une bataille auprès de Narbonne
 » bonne contre les Francs commandés
 » par leur Roi Childebert, il se sauva hon-
 » teu-

(1) Aera quingentesima sexagesima quarta, anno Imperatoris Justiniani nono, regno Italiae Theodorico, Amalaricus nepos ejus quinque annis regnavit, qui cum ab Ildeberto Francorum Rege apud Narbonam praelio superatus fuisset, Barcinonem trepidus fugit, effectusque omnium contemptibilis, ab exercitu jugalatus interit. *Isidor. hist. Goth. pag. 66.*

teusement à Barcelonne , où il fut re-^{LIV. V.}
 gardé par ses Sujets comme leur oppro-^{CH. VI.}
 bre , & tué par un soldat de ses propres
 troupes qui s'étoient revoltées. Dès
 qu'Amalaric a été tué la cinquième année
 de son regne, il est clair que ce fut en l'an-
 née cinq cens trente & un , ou en cinq
 cens trente-deux qu'il mourut. Or nous
 verrons par la suite de l'Histoire, que les
 Rois Francs faisoient encore la guerre aux
 Visigots en cinq cens quarante-deux , &
 que ce ne fut qu'alors , suivant les appa-
 rences, qu'ils reprirent, ou qu'ils acheve-
 rent de reprendre ce que cette Nation a-
 voit recouvré après la mort de Clovis, &
 qu'ils la réduisirent à n'avoir plus dans les
 Gaules que les huit Cités qu'elle désignoit,
 comme on l'a vû déjà, par le nom d'Es-
 pagné citérieure. Ce n'aura donc été qu'en
 cinq cens quarante-deux que les Visigots,
 qui avoient été chassés pour la seconde
 fois du Rouergue & de quelques autres
 Cités, se feront, comme le dit Procope,
 retirés auprès de Theudis, qui regnoit sur
 l'Espagne citérieure, aussi bien que sur
 l'Espagne ultérieure. En effet ce Prince
 qui étoit monté sur le trône en cinq cens
 trente & un ou l'année suivante, regna
 jusques à l'année cinq cens quarante-huit
 ou cinq cens quarante-neuf. (1) D'ail-
 leurs

(1) Aera quingentesima sexagesima nona, anno
 imperii Iustiniani sexto, post Amalaricum Theudis
 in Spania creatus in regnum annis decem & septem...
 Eo regnante, dum Francorum Reges cum infinitis
 copiis in Spanias convenissent, & Tarraconensem Pro-
 vinciam valde popularent, Gothi Duce Theudisflo,
 obi-



LIV. V.
CH. VI.

leurs nous voyons par Isidore de Séville, que Theudis eut à soutenir la guerre contre les Rois des Francs. „ L'an de Jesus-
 „ Christ cinq cens trente & un ou tren-
 „ te-deux, dit cet Auteur, & la sixième
 „ année du regne de Justinien, qui avoit
 „ été fait Empereur d'Orient en cinq
 „ cens vingt-sept, Theudis fut proclamé
 „ Roi en Espagne à la place d'Amalaric.
 „ Theudis regna dix-sept ans; & quoiqu'il
 „ fût Arien, il traita bien les Catholiques,
 „ laissant aux Evêques de notre Commu-
 „ nion la liberté de tenir un Concile à
 „ Tolède, & d'y faire concernant la dis-
 „ cipline Ecclesiastique, les Canons qu'ils
 „ jugeroient à propos. Sous son regne
 „ les Rois des Francs passerent les Pyre-
 „ nées à la tête d'une puissante Armée,
 „ qui fit beaucoup de désordre dans l'Es-
 „ pagne Tarragonoise. Les Visigots sous
 „ la conduite de Theudisclus, prirent les
 „ derrieres de cette Armée, ils se saisi-
 „ rent des cols par lesquels elle avoit pas-
 „ sé, & ils remportèrent ensuite sur elle
 „ de grands avantages. Mais le Général
 „ s'étant laissé gagner par argent & par
 „ prieres, il retira pour vingt-quatre heu-
 „ res les troupes qui gardoient les cols,
 „ & il donna ce tems-là aux ennemis pour
 „ se

obicihus Spaniz interclusis, Francorum exercitum
 multa cum admiratione victoriz prostraverunt. Dux
 idem prece atque ingenti pecunia sibi objecta vicem
 fuga hostibus residuis unius diei noctisque spatio præ-
 buit. Cætera infelicium turba, cui transitus collati
 temporis non occurrit, Gothorum perempta gladio
 concidit. *Isidore* : *inchoat* q' *obit* *maximè*

» se sauver. Cependant il y en eut plusieurs LIV. V. 3
 » d'entr'eux qui ne purent point profiter de CHAP. VI.
 » la complaisance de Theudisclus, & qui
 » furent passés au fil de l'épée par les Vi-
 » sigots”.

Ainsi l'on voit bien que le seul reproche qu'on puisse faire ici à Procope, c'est de s'être énoncé de maniere que son Lecteur pût penser que tout ce qu'il dit des succès des Francs contre les Visigots, & de la retraite de ces derniers auprès de Theudis, fut arrivé en une seule année, c'est-à-dire, en cinq cens trente & un. Je ne ferai point d'excuse de cette digression, bien qu'elle paroisse un peu étrangere à l'Histoire de la conquête de la Turlinge, & qu'elle roule sur une matiere à laquelle je semblois avoir promis de ne plus toucher, je veux dire, sur la question quels étoient les pays que les Visigots reprirent sur les Francs immédiatement après la mort de Clovis, & dans quel tems les Francs reconquirent ce pays-là. Mais Grégoire de Tours en racontant l'expédition de Childebert dans les Espagnes, comme un événement auquel la seconde guerre de Turlinge avoit en quelque façon donné lieu, m'engageoit si naturellement à faire ma digression, que je ne pouvois m'en dispenser, d'autant plus encore qu'elle concilie la narration de Procope avec différens endroits de l'Histoire de Grégoire de Tours. En effet il résulte de tout ce que j'ai ramassé dans l'Historien Grec, que quelques années après la mort de Théodoric Roi des Ostrogots arrivée en cinq cens vingt-six, Thierry se ligua avec Clotaire, pour

LIV. V.
CHAP. VI.

pour venger l'injure qu'Hermanfroi avoit faite à l'aîné des deux freres: que vers l'année cinq cens trente ils conquirent la Turinge, & que Childebert ayant crû mal-à-propos que Thiéri étoit mort dans son expédition, il voulut se rendre maître de l'Auvergne; mais qu'ayant sù que ce Prince étoit vivant, il évacua l'Auvergne pour marcher contre Amalaric, qui fut tué en cinq cens trente & un; & qu'après sa mort, la guerre qui s'étoit allumée la dernière ou la pénultième année de son regne, entre les Francs & les Visigots, donna lieu aux Francs de conquérir pour la seconde fois ce que les Visigots avoient repris sur les Francs immédiatement après la mort de Clovis. Or il n'y a rien dans notre exposé, très-conforme au récit de Procope, qui ne s'allie très-bien avec ce que Grégoire de Tours dit dans le troisième Livre de son Histoire, & dans les Livres suivans concernant les guerres que les Francs eurent contre les Visigots depuis la mort de Clovis jusques au milieu du sixième siècle. Nous dirons ailleurs que Thiéri flatté par le courage que Childebert avoit montré en vengeant leur sœur, s'adoucit; & que quelque tems après la conquête de la Turinge Germanique les deux freres se reconcilierent.

C H A-

CHAPITRE VII.

Sigismond succede à son pere Gondebaud Roi des Bourguignons. Lettres de Sigismond à l'Empereur d'Orient. Premiere guerre des Rois des Francs contre les Bourguignons, dont le Roi est fait prisonnier. Mort de ce Prince, Clodomire est tué à la bataille de Véseronce; & Godemar demeure Roi des Bourguignons.

CE fut dans l'intervalle de tems qui s'écoula entre l'expédition que Thiéri fit dans le país des Turingiens vers cinq cens feize, & l'expédition dans laquelle il subjuga cette Nation en l'année cinq cens trente, que les Rois des Francs enfans de Clovis firent leur premiere guerre contre les Bourguignons. Avant que de parler de cette guerre-là, qui, comme nous l'exposons, commença en cinq cens vingt-trois, il est à propos de dire quelque chose concernant l'état où étoient les Bourguignons quand les Rois Successeurs de Clovis les attaquèrent pour la premiere fois.

Le Roi Gondebaud (1) nonobstant toutes les espérences de conversion qu'il avoit don-

(1) Florentio & Antemio. | His Consulibus, Monasterium Acauno a Rege Sigismundo conditum est. *Mar. Av. Chr. ad ann. 515.*

Petto. Hoc Consule, Rex Gondobagaudus obiit, & levatus est filius illius Sigismundus Rex. *Mar. Av. Chr. ad ann. 516.*

LIV. V.
CH. VII.

données à Eccidicius Avitus Evêque de Vienne, mourut Arien en cinq cens seize. Son fils Sigismond lui succeda. Depuis long-tems Sigismond faisoit profession de la Religion Catholique, & même il avoit fondé un an avant la mort de son pere le célèbre Monastere d'Agaune ou de saint Maurice, situé sur les confins du Valais & du Chablais. Il faut, comme nous l'avons promis, rapporter encore ici quelques fragmens des Lettres que Sigismond après son avènement au Thrône, écrivit à l'Empereur Anastase qui survécut de deux ans le Roi Gondebald. Rien n'est plus propre à faire voir que les Rois Barbarès, qui regnoient dans les Gaules, reconnoissoient que les Provinces qu'ils avoient occupées, ne laissoient pas d'être toujours une portion du territoire de la Monarchie Romaine. Voici donc ce que dit Sigismond dans une des Lettres dont nous parlons, & que les Lecteurs savent déjà avoir été composées sous le nom de ce Prince par Avitus Evêque de Vienne.

(1) „ Il est à la connoissance de tout le

„ mon-

(1) *Epistola ab Avito Episcopo dictata sub nomine Domini Regis ad Imperatorem. No. 83. Notum est omnibus Cellitudinem vestram non impedimenta temporum, sed subjeetorum vota metiri. Sub ejus fiducia securitate atque lætitia Gloriosissimo Principi nostro, qui corpore absumus, animo presentatur, & quamquam istud famula vestra Prolapia mea ex devotione persolverit, me tamen gratia debitorem non magis parent alia debita, quam beneficia mihi impensa fecerunt. Vester quidem est populus meus, sed me plus servire vobis, quam illi præesse delectat. Traxit istud*

„ monde, que *Votre Hautesse* qui connoît LIV. V.
 „ les sentimens de ses serviteurs, ne leur CH. VII.
 „ impute point les contremens dont ils ne
 „ sont pas la cause. Dans cette confiance
 „ qui fait notre consolation, nous nous pré-
 „ sentons quoiqu'éloignés, aux pieds du
 „ Thrône de notre très-glorieux Prince;
 „ & quoique le respect pour sa personne
 „ soit dans la maison dont nous sortons un
 „ sentiment héréditaire, qu'elle a toujours
 „ tâché de vous témoigner par un sincere
 „ attachement, nous confessons néanmoins
 „ de nouveau que nous sommes vos rede-
 „ vables, tant pour les bienfaits qu'elle a
 „ reçûs de vous, que pour ceux que nous-
 „ mêmes en avons reçûs en notre particu-
 „ lier. Ma Nation fait une partie du Peu-
 „ ple qui vous reconnoît comme son Sou-
 „ verain, & je me tiens plus honoré de ser-
 „ vir sous vos ordres, que de regner sur
 „ el-

à proavis generis mei apud vos decessoresque vestros
 semper animo Romana devotio, ut illa nobis magis
 claritas putaretur quam vestra per militia titulos porri-
 geret Celsitudo, canctisque autoribus meis semper
 magis ambitum est quod a Principibus sumerent, quam
 quod a patribus attulissent. Cunque Gentem nostram
 videamur regere, non aliud nos quam milites vestros
 credimus ordinari. Impartit vos gaudiorum munere
 vestra prosperitas, quidquid illic pro salute omnium
 curatis, & nostrum est. Per nos administratis remo-
 tarum spatia regionum; Patria nostra vester orbis est.
 Tangit Galliam suam lumen Orientis, & radius qui
 illis partibus oriri creditur & hic refulget. Jubar qui-
 dem conspectus vestri contemplatione non capimus,
 sed lucem serenitatis quam ubique diffunditis desiderio
 possidemus. . . . Virtute orbi Eoo, felicitate regnatis
 Occiduo. Offero igitur, Principum inclyte, litterarum
 obsequia, vota gratiarum præstolor; oraculum sermonis
 augusti ambio, si quid sit quod jubere dignemini, &c.

LIV. V.
CH. VII.

„ elle. C'est un sentiment que j'ai hérité
 „ de mes ancêtres qui ont toujours eu un
 „ cœur véritablement Romain, & qui tou-
 „ jours ont été attachés si sincèrement à
 „ vous & à vos prédécesseurs, qu'ils ont
 „ crû que l'illustration provenant des gra-
 „ des & des emplois où *Vos Hauteſſes* les
 „ élevoient, faisoit leur plus grande gloire.
 „ Oui, mes ayeux ont toujours fait moins
 „ de cas des dignités qu'ils devoient au sang
 „ dont ils sortoient, que de celles que leur
 „ conféroient les Empereurs. Quand les
 „ Princes de ma Maison deviennent Rois
 „ de leur Nation; ce qu'ils s'imaginent de
 „ plus flatteur, c'est que par-là ils devien-
 „ nent vos Officiers. Comme tels nous
 „ goûtons aujourd'hui le fruit de vos prof-
 „ perités, dont le bruit rend notre admi-
 „ nistration plus aisée. En effet, nos mains
 „ ne font que tenir le timon par lequel vous
 „ gouvernez les Contrées où nous habitons,
 „ toutes éloignées qu'elles font de votre Ca-
 „ pitale: à quelque distance qu'elles soient
 „ de votre Thrône, elles n'en font pas
 „ moins une partie du monde soumis à cet
 „ auguste Thrône..... la lumière
 „ de l'Orient éclaire les Gaules. Elles pro-
 „ fitent des rayons de l'Astre qui paroît se
 „ lever pour lui: vous gouvernez par vous-
 „ même l'Empire d'Orient, & l'Empire
 „ d'Occident est gouverné sous vos auspi-
 „ ces. J'offre donc par cette Lettre mes
 „ services au plus grand des Princes; d'un
 „ autre côté je me flatte qu'il daignera faire
 „ quelques vœux pour moi, & j'attends
 „ avec soumission ses ordres augustes”.
 Tou-